

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 4 NOVEMBRE 2020**

.....

Le quatre novembre deux mille vingt à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle des fêtes de la commune sous la présidence de Madame Anne GENNESSEAU, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire en date du 27 octobre 2020.

Étaient présents :

Mme Anne GENNESSEAU	M Samuel CHABOCHE
M. Aurélien RIVIÈRE	M Vincent CLOUET
M. Michel BOISSIERE	Mme Cathy HAUDEBOURG
M. Rémi PROULT	Mme Elisabeth TOUCHE

Était en vidéo-conférence : M. Alain RAMBERT

Était absent excusé : Mme Liliane CASTILLE donne pouvoir à Mme Elisabeth TOUCHE
M. Franck DEVILLIERS

Nombre de Conseillers	Date de Convocation : 27/10/2020
- en exercice : 11	
- présents : 9	Date d'Affichage : 27/10/2020
- votants : 10	

Le Maire propose au conseil municipal d'élire Monsieur Aurélien RIVIERE comme secrétaire de séance qui accepte ces fonctions.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du mercredi 16 septembre 2020.

Le maire rend compte des décisions prises par délégation du conseil municipal au titre de l'article L2122 du Code général des collectivités territoriales

DECISION 2020-SEP-01 Acceptation du don de 1 000 euros de Monsieur Roland CLEMENT

DECISION 2020-OCT-01 Demande de 3 780 euros de fonds de concours à la communauté de communes du Grand Châteaudun pour les travaux sur l'atelier communal de Conie-Molitard

Madame le Maire demande aux conseillers municipaux l'ajout de deux points à l'ordre à jour :

- **Action sociale en faveur du personnel : bons d'achats de 170 euros par agent communal**
- **Abrogation de la délibération n°2019-NOV-007 du 13 novembre 2019 sur l'adhésion à l'assistance juridique et administrative d'Eure et Loir Ingénierie**

Restitution sur les participations des conseillers municipaux aux réunions intercommunales :

- **Grand Châteaudun (commissions, conférence des maires et conseil communautaire)**
- **Syndicat départemental d'énergie 28 (séances des 22 septembre 2020 et 3 novembre 2020)**
- **Syndicat intercommunal de transport d'élèves (séance du 28 septembre 2020)**
- **Eure et Loir Ingénierie (séance du 6 octobre 2020)**

Point sur les subventions demandées pour les travaux dans le cadre du plan de relance et examen des devis : salle des fêtes, déversoir sur Conie, mise aux normes électriques des bâtiments communaux

OBJET : TRAVAUX DE L'ÉGLISE DE CONIE-MOLITARD (2020-NOV-01)

Madame le Maire propose aux conseillers municipaux de procéder aux travaux de l'église de Conie-Molitard en 3 parties et présente plusieurs devis.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à engager les travaux de l'église de Conie-Molitard et a mandaté les dépenses correspondantes sur la base des devis suivants :

Lot 1 : Vitrail : Ateliers LOIRE pour 3 900 € HT

Lot 2 : Chaînage et ravalement du pignon : GUINOIS SARL pour 14 115,78 € HT

Lot 3 : Réfection de la gouttière et de la rive arrière : HAUDEBOURG pour 6 962,41 € HT

OBJET : ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU PERSONNEL (2020-NOV-02)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de reconduire au titre de l'action sociale en faveur du personnel pour l'année 2020, la délivrance de chèques-cadeaux « FEDEBON 28 » commandés auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir pour un montant global de 510 euros soit 170 euros par agent public en poste au 1^{er} octobre 2020.

OBJET : Autorisation d'émettre des bons achats (2020-NOV-03)

Vu la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus, le repas des aînés ne pourra avoir lieu cette année 2020, il est proposé au conseil municipal d'émettre au titre de l'action sociale des bons d'achats à hauteur de 26 euros par personne âgée de 70 ans et plus de la commune à faire valoir auprès des commerçants ambulants desservant Conie-Molitard.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres décide d'autoriser Madame le Maire à mandater cette dépense et à émettre des bons d'achats à hauteur de 26 euros par personne âgée de 70 ans et plus de la commune.

OBJET : ADHESION A EURE ET LOIR INGENIERIE POUR LES COMMUNES - ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE (2020-NOV-04)

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

AGROGE la délibération n°2019-NOV-007 du conseil municipal de Conie-Molitard du 13 novembre 2019 qui avait fixé la date d'adhésion à l'assistance administrative et juridique d'Eure et Loir Ingénierie au 1^{er} janvier 2020 compte-tenu de la non-transmission de celle-ci à notre partenaire et de la non-utilisation de ses services.

Questions diverses :

- **Cérémonies du 11 novembre à 11 heures : délégation de cinq personnes**
- **Usage de la Licence IV – Prise de renseignements pour son ouverture fin 2020 / début 2021**
- **Téléthon : annulation des activités**
- **Déploiement de la fibre optique au 1^{er} semestre 2021 dans la commune de Conie-Molitard**
- **Numérotation manquante de certaines habitations : arrêté municipal du 21 octobre 2021**
- **Blason de la commune de Conie-Molitard : 3 propositions pour le moment**
- **Vidanges des Fosses septiques : commande groupée auprès EARL SEVIN à Patay (45)**
- **Archives : mise en place d'un inventaire**

L'ordre du jour du conseil municipal est épuisé. La séance est levée à 23 heures 30